

Le chemin comme alternative au système

Cet ouvrage se situe au carrefour de plusieurs objets de recherche – en réalité très liés – qu'André Charrak s'est donné par le passé : d'une part, l'empirisme sous ses différentes formes ; d'autre part, l'œuvre de Rousseau. Le problème qu'il se pose peut sembler simple : il s'agit de repérer et de comprendre « l'évolution des décisions méthodologiques de Rousseau » ¹

En réalité, une telle interrogation suppose déjà d'avoir pris acte des déplacements conceptuels et des éventuelles tensions ou contradictions internes à l'œuvre d'un philosophe, sans avoir cherché à les aplanir en y projetant une cohérence artificielle. Il s'agit donc de repérer et de comprendre l'histoire de la constitution d'une pensée, l'histoire étant ici à entendre à la fois comme contexte d'écriture, et comme succession d'états d'une théorie ; elle n'est en aucun cas téléologique, puisqu'il s'agit justement d'éviter de projeter sur les commencements l'aboutissement final d'une philosophie. Ce faisant, André Charrak propose un « cheminement » dans l'œuvre de Rousseau – ce cheminement constituant aussi bien un guide pour le lecteur souhaitant évoluer au sein des différents textes du philosophe, qu'une manière d'éclairer les principes épistémologiques implicites de l'œuvre : « un chemin, en philosophie, s'entend toujours comme une méthode, en sorte que la perspective adoptée dans notre étude s'assortit d'un fondement dans la chose même » ²

Retracer cette histoire suppose à la fois une juste distance par rapport aux affirmations de Rousseau lui-même – notamment par rapport à ses propres relectures de son œuvre –, et une attention accrue à la lettre du texte, qui permet de cerner les nuances entre deux extraits proches et les inflexions d'un concept, souvent invisibles à l'œil nu. Pour fonder cette approche, André Charrak met en relation plusieurs passages de l'œuvre de Rousseau (la *Lettre à Christophe de Beaumont* ³ les *Dialogues*), s'opposant par là aux lectures systématiques – notamment celle proposée par Victor Goldschmidt ⁴ qui prennent au mot un passage des *Dialogues* ⁵ au cours duquel le philosophe prescrit une lecture rétrograde de son corpus s'étendant du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* à l'*Emile*, et cherchent, à partir de là, à lire le corpus comme un système parfaitement cohérent, minimisant pour cela la portée de textes antérieurs à l'aboutissement que doit constituer le traité d'éducation.

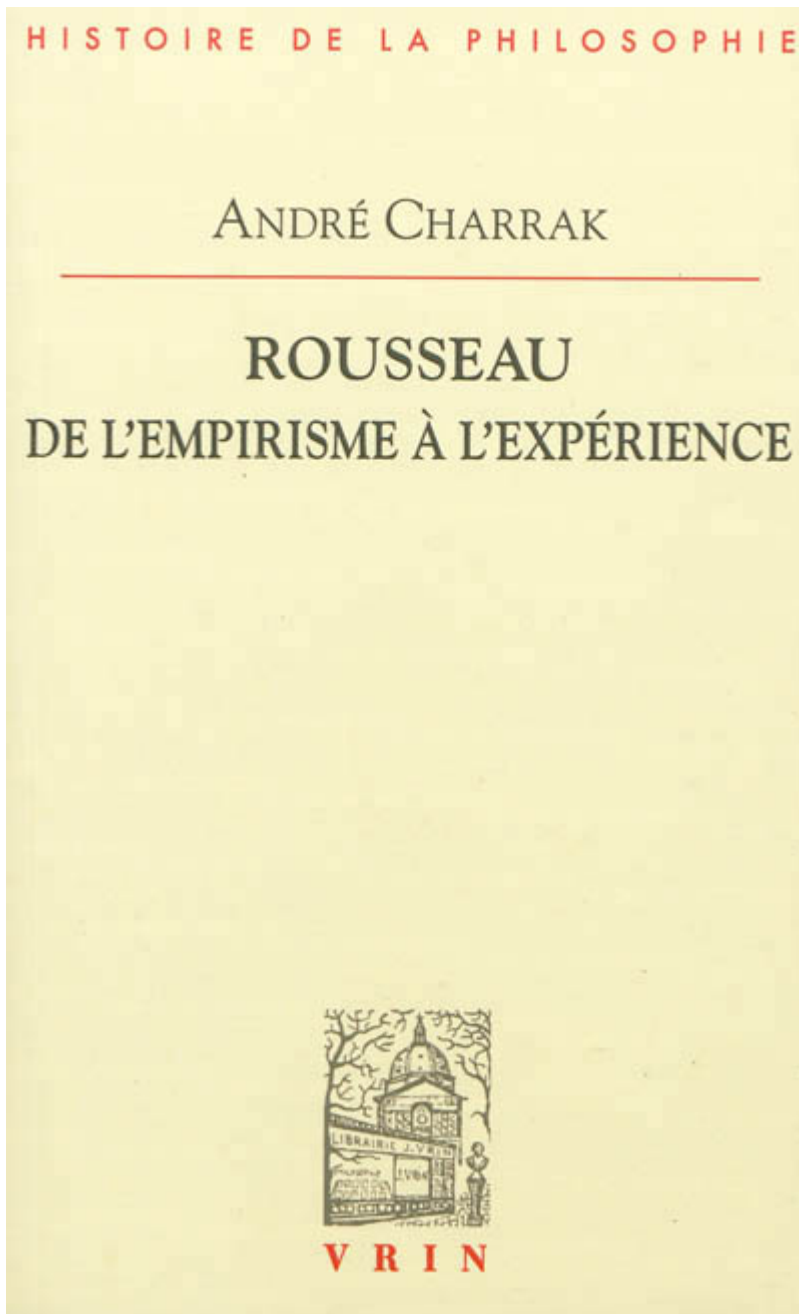
Si André Charrak peut sembler aller à l'encontre de cette prescription de Rousseau, c'est en réalité au nom d'une fidélité extrême à la démarche de l'auteur qu'il refuse la lecture systématique. Son choix, qui consiste à « régler le pas » de sa lecture « sur l'histoire des recherches de Rousseau » ⁶ s'appuie non seulement sur une mise en

balance de différentes affirmations du philosophe, mais, plus profondément, il rejoint un trait fondamental du corpus de Rousseau, qui découvre les principes selon l'ordre de l'invention, dans un versant progressif de l'analyse empiriste. A suivre l'ordre chronologique des publications de l'auteur - avec des va-et-vient dans le corpus -, André Charrak épouse la méthode génétique de Rousseau lui-même, et se prémunit ainsi contre l'illusion rétrospective (par laquelle on projette sur les origines des caractéristiques du temps présent) critiquée par le philosophe : « Le fait que l'analyse désigne à la fois la conscience que Rousseau prend après-coup de l'itinéraire qui conduisit à l'*Emile*, et, pour une large part (ou, pour mieux dire, jusqu'à un certain moment) la méthode mobilisée au long de ce parcours - ce fait donne toute leur portée aux remarques par lesquelles nous avons justifié le choix d'une étude génétique de son œuvre et qui, quant à leur inspiration générale, vaudraient des autres *corpus* » ⁷.

De ce fait, l'entreprise d'André Charrak implique également de dépasser une autre difficulté, sans doute diamétralement opposée à l'écueil que constitue la lecture systématique : celui de l'éclatement des textes de Rousseau, tant pour ce qui est de leur genre (du traité aux méditations en passant par l'autobiographie) que des objets divers qu'ils se donnent (la théorie de l'homme, la politique, la musique, la rêverie). Il s'agit dès lors également de concevoir cette œuvre protéiforme non pas comme une succession de moments distincts, mais comme la manifestation d'une démarche qui, malgré son évolution, se constitue autour d'une préoccupation centrale.

L'amour de soi comme fil conducteur

Le tour de force de cet ouvrage est justement de parvenir à mettre en évidence une unité des différents textes de Rousseau - cette unité étant conçue non plus comme celle d'un système, mais comme celle d'une démarche -, unité qu'André Charrak parvient à la repérer en trouvant un fil rouge dans l'œuvre du Genevois : l'amour de soi, qui, après avoir été découvert comme affection première de l'homme dans l'analyse empiriste, devient une exigence orientant la pensée.



Chaque chapitre de cet ouvrage examine un moment de l'œuvre de Rousseau, chacun de ces moments correspondant à un ensemble de décisions méthodologiques, liées à un rapport entre l'amour de soi et les thèses développées.

Progrès et limites de l'analyse

Le premier moment abordé correspond à la partie dite « systématique » du corpus, qui

s'étend du *Discours sur les origines et les fondements des inégalités parmi les hommes* à l'*Emile*. L'amour de soi y est découvert comme affection fondamentale de l'homme - comme ce sans quoi son existence n'est pas concevable. Cependant, si l'amour de soi garde ce statut de principe tout au long de l'œuvre de Rousseau, André Charrak s'attache à ici mettre en évidence ce que les lectures systématiques ont tendance à masquer, à savoir l'historicité de cette notion, qui se voit réélaboree dans l'*Emile* dans le cadre de la seconde naissance. L'acquis de ce premier chapitre est d'identifier et d'expliquer, dans une véritable enquête, les déplacements que subissent les notions fondamentales que sont la pitié, l'amour de soi, l'amour propre et l'imagination.

A partir d'une compréhension de la nécessité théorique de ces déplacements - la pitié perd son statut de passion fondamentale ; l'amour de soi se voit associé à l'amour propre -, André Charrak met en avant une double évolution dans cette partie de l'œuvre. D'abord, l'examen du traitement de l'imagination dans l'*Emile* - cette faculté jouant un rôle essentiel dans la moralisation du sentiment - permet de repérer chez Rousseau l'articulation entre deux formes d'empirisme étudiées précédemment par André Charrak⁸. l'empirisme de la genèse (qui consiste en une enquête sur les origines menée sur le mode de l'analyse génétique, et dont le *Discours sur les origines et les fondements des inégalités parmi les hommes* illustre la démarche) étant progressivement abandonné pour un empirisme de la constitution (qui s'attache aux conditions d'application d'une faculté dans un domaine). Cette première rupture aura ses prolongements dans une analyse des textes politiques de Rousseau au cours du deuxième chapitre.

Mais surtout, ce que l'auteur donne à voir ici, c'est la façon dont s'opère un renoncement progressif à l'empirisme au profit d'une analyse métaphysique, sans que ce renoncement constitue une rupture dans la démarche d'ensemble. Loin de s'en tenir à la rupture apparente entre la Profession de foi du vicaire savoyard et les textes d'analyse génétique, André Charrak montre que c'est pour avoir éprouvé de l'intérieur les limites de l'empirisme que Rousseau en vient à l'examen des notions métaphysiques. La thèse de l'auteur permet en effet d'articuler ces deux moments autour d'une préoccupation fondamentale et inchangée : si la question de l'immortalité de l'âme et de l'ordre voulu par Dieu doivent être abordées, c'est que le principe dégagé par l'analyse empiriste, à savoir l'amour de soi, ne parvient pas à être satisfait au sein du cadre fixé par cette analyse : « C'est bien depuis l'empirisme même, qui a permis d'expliquer la genèse du désir du bonheur et la prise de conscience de l'ordre qui conditionne sa satisfaction, que l'on est amené à considérer, pour balancer le mal social, les idées intellectuelles et, pour tout dire, métaphysiques, qui échappent par

principe aux conditions de l'expérience » ⁹.

Une critique interne de l'empirisme

C'est dans cette perspective qu'est examinée la Profession de foi du vicaire savoyard, texte qui – suite à une analyse conjointe du *Manuscrit de Genève* et du *Contrat social* – occupe la majeure partie du deuxième chapitre.

Celui-ci permet ainsi de mieux comprendre l'irruption de ce sermon métaphysique au sein du traité d'éducation, et d'éclairer le statut des différentes thèses ou dogmes qui y sont exposés. La prise en compte d'éléments historiques (le contexte théorique d'écriture, à savoir l'opposition au matérialisme), ainsi qu'un travail de grande ampleur sur les différentes sources du texte sont mis au profit de la compréhension de l'argumentation du texte. L'apport de ce chapitre concerne alors autant la mise en évidence de sources négligées (Lelarge de Lignac, Newton, Maupertuis) et la formulation de préceptes méthodologiques précieux pour tout historien de la philosophie (la prise en compte non seulement du contenu explicite d'une thèse, mais aussi de sa valeur), que l'éclairage du moment métaphysique de l'œuvre de Rousseau. Ce qui ressort de cette analyse, c'est que l'apparente faiblesse argumentative de ce moment doit révéler le fait qu'il s'appuie en dernier recours sur une preuve, cette preuve résidant paradoxalement dans un besoin pratique, à savoir, la satisfaction de l'amour de soi : « Selon nous, c'est justement dans la méditation de ce besoin que se trouve la preuve la plus haute du dogme sur la survie de l'âme, qui est produit pour le satisfaire – et la Profession de foi, sans atteindre une pleine explicitation de cette entreprise, pose à cet égard des jalons fondamentaux » ¹⁰. C'est ainsi que la métaphysique de la Profession de foi se voit arrimée à une exigence morale, qui guidera la dernière philosophie de Rousseau.

Les limites de la méthode

Si la Profession de foi a permis, à partir de dogmes métaphysiques, de garantir en théorie le bonheur du juste dans une autre vie, la dernière philosophie voit apparaître la possibilité pratique du bonheur effectif, et donc, d'une satisfaction de l'amour de soi.

Parvenant à tenir ensemble des textes apparemment sans rapport entre eux – le *Dictionnaire de musique*, les *Rêveries du promeneur solitaire* –, André Charrak montre comment l'expérience, qui, dans le moment métaphysique de l'œuvre était conçue comme le produit de la mise en ordre d'une puissance active, devient ce qui se constitue par soi-même, indépendamment de l'activité du sujet. C'est dans ce contexte

théorique, où la méthode s'efface au profit du récit de cette expérience pleinement constituée, et dans le contexte de l'exil et de l'approche de la mort, que se dessine la possibilité du bonheur du juste : « La Cinquième promenade justifie dans une épreuve vécue l'espérance du juste ou la croyance, réaffirmée à plusieurs moments dans les *Rêveries*, que l'ordre finalisé par Dieu comprend son bonheur » ¹¹

André Charrak parvient ici, dans ses analyses des *Rêveries*, à articuler la prise en compte du caractère individuel du récit de soi, à une mise en évidence de l'universalité des thèses philosophiques qui y sont implicitement formulées. Ce texte au statut particulier se voit à la fois examiné dans sa singularité - et comparé avec d'autres textes du même genre, notamment certains passages des *Essais* de Montaigne ¹² - et intégré dans la totalité de l'œuvre, dans la mesure où il offre une réponse aux tensions soulevées dans le corpus systématique.

L'ancrage affectif de la pensée

L'une des nombreuses qualités de cette première monographie d'André Charrak tient au niveau auquel elle se situe. Plutôt que de se contenter d'une explicitation ou d'une interprétation des grandes thèses du philosophe, l'ouvrage cherche à élucider ce qui conditionne l'élaboration de ces thèses, et ce qui ordonne une pensée en train de se faire : non pas les accidents biographiques d'un individu, mais les décisions intellectuelles d'un philosophe, en tant qu'elles engagent l'orientation de la pensée. En refusant de dissocier la mise en lumière des thèses de la clarification de leur histoire et de la démarche qui les engendre, André Charrak ne se contente pas d'offrir un éclairage nouveau sur quelques grands textes - qu'il s'agisse du *Discours sur les origines et les fondements des inégalités parmi les hommes*, du *Contrat social*, de la Profession de foi du vicaire savoyard ou encore des *Rêveries du promeneur solitaire* -, ou de proposer un fil conducteur original dans un corpus éclaté. Il fait apparaître une pensée vivante, indissociable des affects et des préoccupations pratiques qui l'ont engendrée - la mise en évidence de ces affects ne conduisant pas à relativiser les thèses étudiées. Ce faisant, il donne à la figure du philosophe une consistance réelle, qui, loin de se réduire à une somme d'événements biographiques, réside dans une sensibilité et un intérêt à la vie qui orientent la pensée.

L'apport de cet ouvrage est donc loin de se cantonner au domaine des études rousseauistes. Outre sa sensibilité historique et son souci extrême de la fidélité à la lettre du texte - qui lui donnent une valeur d'exemple pour tout historien de la philosophie -, cette monographie éclaire, à partir de l'œuvre de Rousseau, un ensemble de thèmes rarement abordés à partir de ce corpus. Par son refus -

caractéristique des travaux d'André Charrak - de séparer l'histoire de la philosophie d'une philosophie en acte, ce livre parvient à donner une profondeur historique à des thèses générales - concernant le lien entre affect et vérité, entre philosophie et bonheur - sans les relativiser ou les renvoyer définitivement au domaine du passé. Il rappelle ainsi que toute philosophie, même spéculative ou métaphysique, ne peut pas et ne doit pas être dissociée des préoccupations pratiques qui l'engendrent.

1. André Charrak, *Rousseau, de l'empirisme à l'expérience*, Vrin, 2013, p. 7.
2. *Ibid.*
3. Rousseau, *Lettre à Ch. de Beaumont*, OCIV, p. 935
4. Victor Goldschmidt, *Anthropologie et politique. Les principes du système de Rousseau*, Vrin, 1983
5. Rousseau, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, Dialogue IIIe, OCI, p. 933.
6. André Charrak, *op. cit.*, p. 15
7. *Ibid.*, p. 14
8. André Charrak, *Empirisme et théorie de la connaissance*, Vrin, Paris, 2009
9. André Charrak, *Rousseau, de l'empirisme à l'expérience*, p. 66
10. *Ibid.*, p. 134
11. *Ibid.*, p. 197
12. Montaigne, *Les Essais*, Livre II, chapitre VI, éd. P. Villey, Paris, PUF, 1965